

Réseau Molineole :

pour que la production des énergies renouvelables rime avec la protection des paysages remarquables

« Globalement la zone couverte par le bassin hydrographique de la Molinee s'inscrit dans un paysage rural mis en place et modelé depuis des siècles. Ce type d'organisation paysagère, aux nombreux héritages historiques, est, de nos jours, souvent ressenti comme un exemple d'harmonie et d'immuabilité que collectivement nous apprécions et sommes enclins à protéger de toutes agressions extérieures. »

J.-M. LECRON (Laboratoire d'Ecologie et d'Unité de Biologie végétale - Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux) (1999)

Molineole : un réseau pas comme les autres

Le réseau Molineole a été créé en début de l'année 2003, suite à l'annonce du projet d'usine éolienne dans la région de la Molinee (Anhée, Fosses-la-Ville, Mettet et Profondeville). Il est constitué de comités de village qui ont uni leurs efforts afin de sensibiliser les 40.000 habitants concernés par ce projet qui était, à l'origine, le plus grand d'Europe.

Le réseau Molineole est totalement indépendant de tout parti et de toute structure politiques. Il agit exclusivement sur des bases démocratiques et légales. Il est composé de bénévoles, aux nombreuses compétences complémentaires, qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour défendre notre patrimoine commun.

Objectifs

Le réseau Molineole s'est fixé comme objectifs :

- d'informer la population, les médias et les mandataires politiques de l'importance d'un cadre mieux défini pour l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la Région wallonne ;
- de démontrer les impacts négatifs des éoliennes sur les paysages remarquables dignes de protection (ceux de la région de la Molinee mais aussi ceux du Condroz) ;
- de faire prendre conscience que les éoliennes ne peuvent servir de prétexte à la poursuite du gaspillage énergétique actuel, tant au niveau individuel qu'au niveau collectif.

Structure démocratique

Pour atteindre ces objectifs, le réseau Molineole s'est structuré démocratiquement :

- **Bureau exécutif** : il est composé des responsables des commissions. Il est chargé de la gestion quotidienne et il met en œuvre la stratégie définie par le conseil. Le bureau exécutif rapporte directement au conseil.
- **Commissions** : Finances, Administration, Communication, Informatique, Synergies & Droit et Technique.
- **Comités de villages** : chaque comité de village est représenté par une **antenne** (représentant du comité de village).

- **Conseil** : il est composé des membres du bureau exécutif, des antennes, des responsables de projets et des personnes ressources désignées et acceptées par le conseil. Il détermine la stratégie du réseau Molineole et en assure le suivi. Le conseil rapporte directement à l'assemblée générale.
- **Assemblée générale** : elle est constituée des membres du conseil et de tous les sympathisants du réseau Molineole.

L'énergie la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas

Le réseau Molineole estime que le projet d'usine éolienne, de par son gigantisme – le projet reste gigantesque même si le nombre de méga-éoliennes a été réduit de 61 à 32 –, est de nature à interpeller fortement citoyens, industriels et pouvoirs publics sur les Energies Renouvelables et sur l'Utilisation Rationnelle de l'Energie.

Dans ce cadre, le réseau Molineole a organisé une soirée d'information publique avec la collaboration d'[INTER-ENVIRONNEMENT-WALLONIE asbl](#), la fédération des associations d'environnement actives en Wallonie. D'autres actions de sensibilisation à l'Utilisation Rationnelle de l'Energie sont prévues dans l'avenir, notamment auprès des communes concernées.

Participer à la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, ce n'est pas seulement se contenter d'implanter des éoliennes, très emblématiques, mais c'est avant tout revoir fondamentalement notre façon de consommer l'énergie.

Ne pas faire n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment

La position du réseau Molineole a été relayée à maintes reprises par la presse régionale et nationale : la qualité des paysages de la région de la Molineole (Candzoz occidental) ne se prête pas à l'implantation d'éoliennes.

Les éoliennes doivent s'implanter de manière réfléchie, organisée et écologique afin de respecter l'environnement sain, sûr et agréable auquel nous avons légalement droit, que ce soit en tant qu'habitants ou en tant que visiteurs d'une région déterminée.

Analyse critique

Le réseau Molineole a réalisé une [analyse critique](#) de la volumineuse [Etude des Incidences sur l'Environnement \(EIE\)](#) soumise à enquête publique entre novembre 2003 et janvier 2004.

Il ressort de cette analyse :

- que les paysages remarquables et l'important patrimoine culturel classé seront fortement affectés par le projet ;
- que l'implantation d'éoliennes dans la région concernée ne répond pas aux prescriptions légales en vigueur ([Cadre de référence pour l'implantation d'éoliennes en Région wallonne](#) et [Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine](#)) ;
- que l'EIE démontre que le potentiel éolien du site pressenti est inférieur à la moyenne ;
- que, dans le cadre d'une demande sans cesse croissante d'énergie, les Energies Renouvelables, même cumulées, ne pourront jamais remplacer les sources d'énergie existantes.

Et demain ?

La procédure légale de demande de permis unique suit son cours. Dans l'hypothèse où celui-ci serait malgré tout accordé, le réseau Molineole effectuera alors tous les recours utiles, en ce compris auprès du Conseil d'Etat.

C'est en effet avec détermination que le réseau Molineole entend démontrer :

- que le projet d'usine éolienne dans la région de la Molineole est l'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire en matière de développement éolien ;
- que les communes concernées par ce projet peuvent contribuer de manière significative et active, avec le soutien de la région wallonne et de la population, aux objectifs de Kyoto.

Si vous trouvez que les buts, actions et réalisations du réseau Molineole méritent votre soutien – financier ou autre –, n'hésitez pas à prendre contact avec nous :

Réseau Molineole

Boîte Postale 30 à 5640 METTET

Tél. (répondeur) et fax : 071/57.83.10

Courriel : info@moligneole.be

Site internet : <http://www.moligneole.be/>

Dons

**Ceux-ci sont à effectuer
au compte 751-2009344-29.**

D'avance merci de votre générosité.